

Fiche de poste Ambassadeur / ambassadrice prévention des Violences Sexistes et sexuelles (VSS)

Contexte : emploi étudiant.

Type de contrat : CDD temps partiel réservé aux étudiantes et étudiants inscrits dans un parcours universitaire à l'Université Lumière Lyon 2 en 2025-2026.

Durée du contrat : 50h max

Période : entre le 26/02/2026 et le 07/05/2026

Rémunération : attestation service fait au taux horaire de 13.22 € bruts (emploi catégorie C)

L'Université Lumière Lyon 2 poursuit depuis de nombreuses années, une politique volontariste pour prévenir et lutter contre toutes les formes de discrimination, de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles (VSS).

Dans cet objectif, la Direction Vie Étudiante et Campus (DVEC) développe des actions de sensibilisation tout au long de l'année universitaire, notamment par l'organisation d'événements portés par ses services (Vie étudiante, Service Culturel et Service de Santé Étudiante).

Afin d'amplifier les initiatives amorcées ces dernières années, le Service de Santé Étudiante (SSE) constitue une équipe d'ambassadeurs et ambassadrices étudiantes afin d'aller à la rencontre de leurs pairs et sensibiliser sur les bons gestes à adopter.

Au sein du Service de santé Étudiante, les ambassadeurs et ambassadrices Prévention des VSS auront pour missions :

1. Participer aux événements annuels (tenue de stand ou intervention mobile)

- Visibiliser la lutte contre les violences sexistes et sexuelles à l'aide d'éléments visuels qui permettent de rapidement identifier et reconnaître l'équipe d'ambassadeurs et ambassadrices (par exemple des brassards ou gilets colorés)
- Informer les étudiants sur le dispositif d'écoute et d'accompagnement assuré par l'Université (cellule CDHVSS), destiné aux témoins et victimes de violences
- Partager des conseils de bonnes pratiques en matière de lutte contre les stéréotypes et de sexe ordinaire (comment réagir en situation de comportements sexistes dans un groupe d'amis, vérifier si tout le monde est à l'aise avec certains types de « blagues », s'autoriser à ne pas rire, proposer des modèles alternatifs de type « nouvelles masculinités) ...

Les événements récurrents sont :

- Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes pour interroger et sensibiliser les étudiants à l'égalité Homme-Femme et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles également
- Le 2 avril, tenir un stand sur le consentement et les VSS lors d'un événement sur les risques festifs
- Le 21 avril, co-animation avec la sage-femme du SSE d'une conférence d'éducation sexuelle « Sex and the Univercity » sur les VSS

- La fin d'année universitaire, de nouveau en particulier auprès des associations, dans le cadre de l'organisation d'évènements festifs (soirées et week-ends de fin d'année)

2. Déployer une campagne de sensibilisation et la mise en place d'outils de prévention directement auprès des associations étudiantes organisatrices d'événements festifs (BDE...)

- Aider à la mobilisation associative interne pour constituer un réseau d'étudiantes et étudiants bénévoles sensibilisés, type « safe people » ou « trusted people »
- Mettre en lien les associations concernées par ces problématiques et proposer des conseils pratiques adaptés
- Faire remonter des besoins de la part des associations auprès du Service Santé Étudiante / de l'établissement

Cette liste de missions est donnée à titre indicatif et n'est pas exhaustive, d'autres actions pourront être proposées en fonction des besoins et des initiatives du Service de Santé Étudiante.

Informations pratiques :

Les ambassadeurs et ambassadrices, intégrés au Service de santé étudiante, travaillent en lien privilégié avec la sage-femme et la chargée de communication du SSE sur le campus des Berges du Rhône et de Porte des Alpes.

Pour assurer leur mission, les étudiants recrutés reçoivent une formation d'une journée au SSE dédiées à la présentation des services et dispositifs de l'établissement, ainsi qu'à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. La cellule CDHVSS est partie prenante de la formation et de l'encadrement de l'équipe d'ambassadeurs + un module d'autoformation interactif en ligne « VSS : STOP » (4h apprenantes).

Compétences requises :

- Bonne connaissance des campus PDA et BDR, des composantes et des services universitaires
- Très bonne connaissance des dispositifs de l'Université pour les étudiantes et étudiants en matière de vie étudiante (initiatives étudiantes, accompagnement social, santé...)
- Connaissance du règlement intérieur de l'Université
- Connaissance du milieu associatif étudiant et des milieux festifs
- Connaissance et forte sensibilité à la lutte contre les VSS
- Goût pour la transmission et la sensibilisation

Comportement attendu :

- Ponctualité
- Goût du travail en équipe
- Sens relationnel et aisance à l'oral
- Écoute
- Prise d'initiatives
- Capacité à rendre compte

Contraintes du poste :

- Disponibilité impérative sur les mois de mars-avril-mai 2026
- Événementiels pouvant se dérouler en soirée
- Travail possible sur l'ensemble des campus de l'Université (Berges du Rhône, Porte des Alpes, Rachais...)

Les candidatures (CV + Lettre de motivation impérative) au format PDF sont à envoyer à actions.sse@univ-lyon2.fr avant le 30/01/2026.

Les entretiens auront lieu le vendredi 06/02 matin en présentiel au SSE sur le campus Berge du Rhône.